



## Accueillir un volontaire international de réciprocité

Vadémécum 2022-2023

### Le volontariat international de réciprocité, qu'est-ce que c'est ?

Le volontariat international de réciprocité vise à promouvoir l'accueil en France de jeunes volontaires du service civique étrangers. Cela ne signifie pas que vous devez également envoyer un jeune de votre établissement à l'étranger, on parle de réciprocité car il s'agit de rétablir un équilibre entre le nombre de volontaires français envoyés à l'étranger et le nombre de volontaires étrangers accueillis en France.

⇒ [Plus d'informations sur le programme réciprocité et ses enjeux](#)

### Recevoir un jeune volontaire international, c'est s'engager dans la mission d'ouverture à l'international que promeut l'Enseignement catholique, en particulier celle de coopération internationale de l'Enseignement Agricole.

La mobilité « entrante » (accueillir et recevoir des étrangers dans nos établissements, qu'il s'agisse d'élèves, d'enseignants, de professionnels ou de volontaires) fait partie intégrante de la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole. Par ailleurs, cette mission comporte également les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationales, notamment par la sensibilisation à l'ouverture à l'autre et par la rencontre interculturelle.

### ... et dans l'ouverture internationale au sein de l'enseignement catholique

La présence d'un jeune volontaire étranger, en permettant échanges et rencontres, sert tout à fait ces enjeux éducatifs ! Et qui sait...cela peut également être le déclencheur de projets d'engagement à l'international pour nos jeunes !

### L'accueil de volontaires internationaux, une dynamique qui prend de l'ampleur !

#### *Quels établissements ont déjà accueilli des volontaires de réciprocité ?*

⇒ En 2019-2020, 14 jeunes volontaires internationaux ont effectué une mission au sein d'établissements du CNEAP et 14 pour le SGEC !

En raison de la crise sanitaire, aucun volontaire international n'a été accueilli en 2020-2021.

⇒ En 2021-2022, l'accueil d'étrangers a repris. 17 volontaires dont 4 européens exercent une mission actuellement.

Mobilisons-nous pour relancer ces dynamiques d'échanges de jeunes !

### Concrètement ?

A avoir en tête avant de vous lancer à l'élaboration d'un projet :

Attention, l'accueil d'un volontaire étranger en service civique oblige l'établissement à :

- Prendre en charge son transport international aller-retour (des accords ont été signés avec certains pays d'envoi partenaires qui peuvent prendre en charge le transport international, voir au cas par cas) ;
- Lui fournir son hébergement : à l'internat, dans un appartement de fonction sur l'établissement, au sein de la congrégation de tutelle, en famille, par la location d'un logement etc... ;
- Prendre en charge son assurance maladie et assurance rapatriement ;
- Accompagner le jeune au plus près, dans son intégration et son projet d'avenir ;
- Ce que l'accueil du jeune volontaire soit un projet partagé par l'ensemble de l'équipe afin que chacun soit partie prenante de l'accueil

Veillez à anticiper les questions budgétaires auprès de votre Conseil d'Administration si nécessaire.

**Je suis intéressé...mais cela doit être compliqué... ? Pas tant que ça ! Suivez le guide !**

***Tout au long de votre projet d'accueil d'un jeune volontaire étranger, vous serez accompagné par des partenaires qui vous aideront dans les démarches.***

#### **Etape 1 : Déposer votre projet de mission**

Rien de différent par rapport à l'accueil d'un volontaire français en service civique ... En effet, la première chose à faire est de déposer votre demande d'un volontaire en service civique à la Fédération des Ogec (FNOGEC - l'organisme porteur de l'agrément) **en leur transmettant votre projet de mission dans le cadre de la campagne service civique 2021-2022.**

**Le respect des fondamentaux du service civique est capital, comme pour tout volontaire du service civique. Prenez connaissance des recommandations [ici](#).**

**NB :** vous pouvez choisir une mission sur l'axe que vous souhaitez, vous n'êtes pas obligé de déposer spécifiquement sur l'axe « Développement international », tous les axes de missions sont ouverts à tous les volontaires, français comme de réciprocité. Pour

*résumer, vous avez un besoin pour une mission, que vous choisirez de confier à un volontaire étranger.*

⇒ **Attention, soyez attentif à renseigner le formulaire spécifique à un projet d'accueil de volontaire international**

⇒ Cliquer  pour compléter le formulaire spécial volontaire de réciprocité

Nous entrerons ensuite en contact avec vous, afin d'échanger sur votre projet.

⇒ Si votre projet est accepté et que la commission vous accorde un volontaire nous vous mettrons en lien avec notre partenaire France Volontaires qui vous appuiera dans l'identification et la sélection des candidats (voir la rubrique ci-dessous).

**Attention, à partir de cette année nous limitons le nombre de volontaires internationaux à 20 (pour l'ensemble de l'Enseignement Catholique : SGEC et CNEAP) : travaillez la qualité de vos projets d'accueil !**

**Etape 2 : le recrutement, avec l'aide de France Volontaires ! <https://www.france-volontaires.org/> pour les jeunes en provenance de pays hors Europe**

Notre partenaire France Volontaires, plateforme des volontariats internationaux d'échange et de solidarité, vous accompagnera pour identifier et sélectionner le volontaire. Dans le cadre du programme réciprocité, France volontaires a noué des partenariats avec des organisations de volontariat à l'étranger (Bénin, Togo, Mali, Niger, Equateur...).

Par ailleurs, France Volontaires dispose d'Espaces Volontariats dans de nombreux pays. Ces deux éléments leur permettent de facilement identifier des candidats qui correspondent à votre projet.

- ⇒ Nous nous mettons en contact avec France Volontaires et transmettons votre projet de mission
- ⇒ France Volontaires entre en contact avec vous
- ⇒ France Volontaires et les espaces volontariats diffusent votre projet de mission
- ⇒ Les candidats vous envoient CV et lettre de motivation
- ⇒ Des entretiens sont organisés par visioconférence
- ⇒ Vous choisissez le candidat !

**Les pays d'envoi possibles** : Bénin, Burkina-Faso, Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Equateur, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Laos, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Népal, Niger, Pérou, Philippines, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Vietnam

**Etape 3 : les démarches à effectuer pour permettre l'arrivée du volontaire**

**Là encore, vous êtes accompagné dans cette étape par France Volontaires, le CNEAP, le SGEC et la Fédération des OGEC, qui facilitent les démarches administratives.**

- ⇒ Etablissement du pré-contrat par la FNOGEC, à l'aide d'un formulaire en ligne
- ⇒ Le jeune vous envoie son certificat médical
- ⇒ Vous transmettez les documents nécessaires à la demande de visas du volontaire (attestation de prise en charge du volontaire à son arrivée, attestation d'hébergement, lettre d'invitation). Des modèles seront disponibles.
- ⇒ France Volontaires facilite l'obtention du visa (un visa dédié à l'entrée et au séjour de ces jeunes a été mis en place par le Ministère de l'Intérieur)
- ⇒ Une fois le visa obtenu, vous achetez les billets d'avion du volontaire
- ⇒ Prendre une assurance maladie spécifique et rapatriement
- ⇒ D'autres documents sont requis ....

**NB :** Dans certains cas, le partenariat de France Volontaires avec l'agence de volontariat étrangère prévoit la prise en charge du billet d'avion par cette dernière.

- ⇒ De son côté, France Volontaires aide le jeune à se préparer au départ, aide pour les documents administratifs
- ⇒ Vous préparez l'arrivée du jeune : il faut notamment lui trouver un logement !

#### **Etape 4 : l'arrivée et l'accueil du volontaire**

**A l'arrivée du volontaire, quelques démarches sont encore à effectuer...mais surtout la mission peut commencer !**

- ⇒ Accueillir le volontaire à son arrivée

**Anecdote.** A son arrivée, Pranjat, qui n'avait jamais mis les pieds en France, a pris deux jours pour visiter Paris avant de se rendre à Mayenne ! Un jeune autonome... ! Patrick Pavy, chef d'établissement, l'a accueilli à la gare et l'a hébergé chez lui le week-end de son arrivée.

- ⇒ Avancer les indemnités au volontaire en attendant que les versements soient effectués par l'agence du service des paiements
- ⇒ Aider le volontaire à ouvrir son compte bancaire, à s'affilier à la sécurité sociale, à prendre un téléphone...

#### **Et concernant les indemnités ?**

Là encore, rien de différent par rapport à un volontaire français (le contrat établi est le même). Chaque mois, l'Agence du Service Civique verse au volontaire 473,04 euros et la structure d'accueil (c'est-à-dire l'établissement) verse une indemnité de subsistance de 107,68 euros qui peut être versée directement au volontaire ou bien prendre la forme d'une prestation en nature : prise en charge du logement, des repas, du transport etc...

## Comment se passe la mission ?

Comme pour un volontaire français ! Avec toute la plus-value que la présence d'un jeune volontaire venant d'un autre pays, avec une autre culture et un autre regard apporte aux jeunes, aux équipes et à l'établissement.

## Formation des tuteurs et des volontaires

Pour 2022-2023, dans le cadre des formations tuteurs organisées par la FNOGEC, un parcours de formation spécifique sera prévu pour les tuteurs de volontaires étrangers.

**Les dates seront le 8 mars 2023 à Paris.** Nous reviendrons vers vous précisément ultérieurement.

## Webinaires

**Le 1er avril 2022, de 13h30 à 14h30** : webinaire d'une heure animé par la Fédération des OGEC, le CNEAP, le SGEC et France Volontaires. Il a pour but, en 1 heure de présenter le service civique européen ( et internationaux ) et les modalités d'accueil au sein d'un établissement. Cliquez sur le lien ci-dessous ( Teams ) :

## [Participer à l'événement en direct](#)

## Des questions ?

**Stéphanie Dumortier**, Responsable Coopération internationale  
[stephanie.dumortier@cneap.fr](mailto:stephanie.dumortier@cneap.fr)

**Mickael Gac**, Chargé de mission Département Éducation  
[m-gac@enseignement-catholique.fr](mailto:m-gac@enseignement-catholique.fr)

**Armelle Baril**, Responsable du Service Civique à la FNOGEC  
[service-civique@fnogec.fr](mailto:service-civique@fnogec.fr)